

Exploitation apicole spécialisée dans la production de miel sous label **AOP Miel de Corse** **Mele di Corsica**

Vente majoritaire en demi-gros à des magasins locaux
(GMS, magasins spécialisés)

L'AOP garantit la preuve de l'origine Corse et la qualité
des miels récoltés et commercialisés



RÉSEAU D'EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE



Les cas-types ont pour objectif de **modéliser le fonctionnement d'un système d'exploitation** viable et reproductible. Le système décrit ici se base sur 5 exploitations enquêtées entre 2013 et 2015. Il a été construit collectivement, en se basant sur les données du Réseau d'exploitations de référence¹, par l'ITSAP et grâce à l'expertise de terrain du Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica.

- 200 à 220 colonies
- 140 à 150 ruches en production
- Abeille locale
- Exploitation individuelle
- 1 UTH² + aide familiale
- Au micro-BA (micro bénéfice agricole)
- 4 ou 5 miellées
- 15 000 à 20 000 km parcourus/an
- Commercialisation en magasin (+ vente en direct)

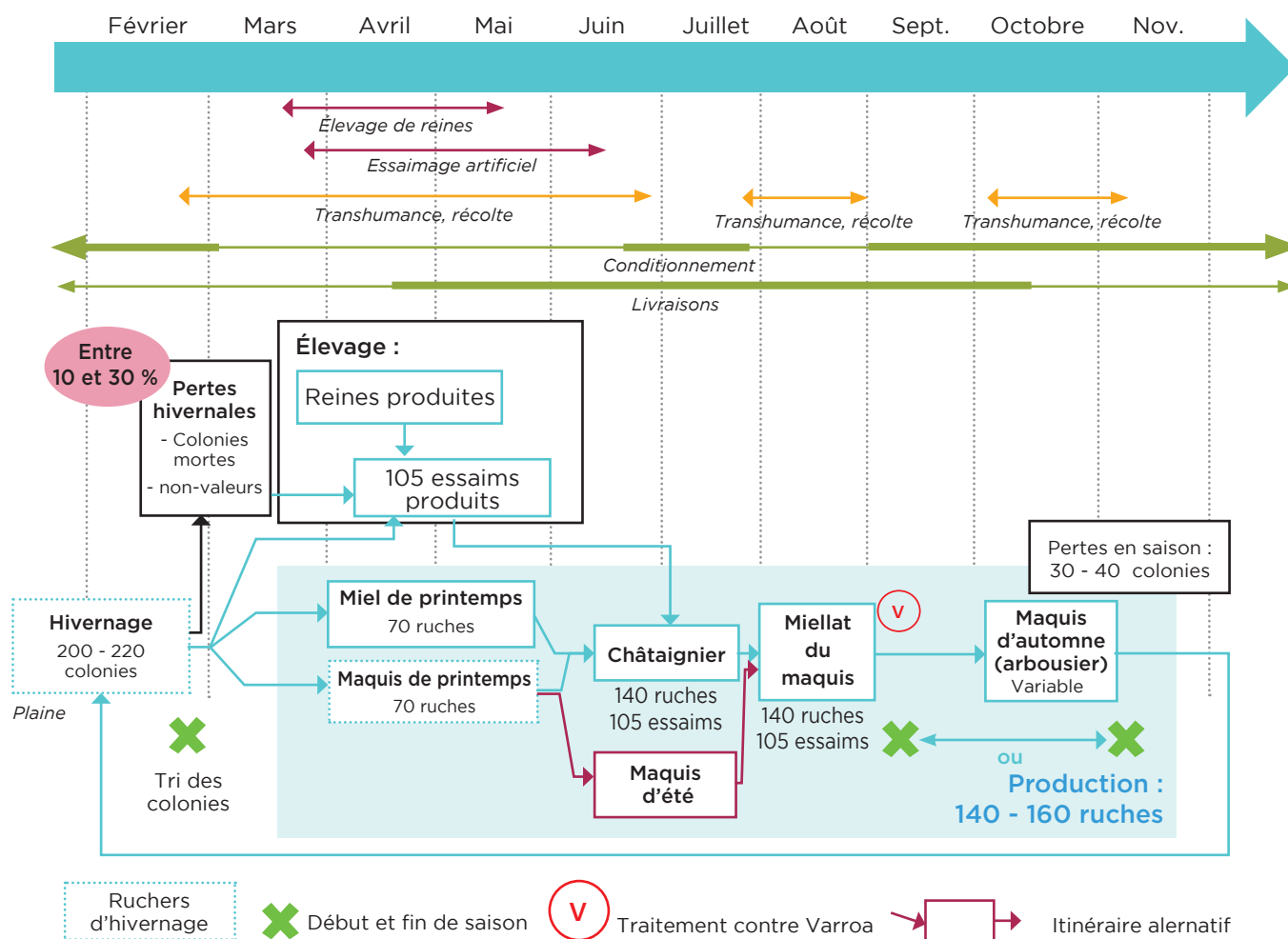
Sommaire

Organisation de la saison	2
Répartition du temps de travail	3
Production et prix moyen de vente	3
Répartition du produit brut et des charges	4
Résultats économiques	4
Forces et faiblesses de l'exploitation	4

Organisation de la saison

Les apiculteurs visent 4 à 5 miellées par an, dont les deux principales sont celles du châtaignier et du miellat du maquis. Depuis l'arrivée du cynips du châtaignier, les apiculteurs ont tendance à répartir leurs ruches sur plusieurs endroits pour maximiser leurs productions. En Corse, l'achat de cheptel en dehors de l'île est interdit. La maîtrise de l'élevage apparaît indispensable pour assurer la pérennité de l'exploitation.

Figure 1 : Schéma de gestion du cheptel, élevage et transhumances. La saison se termine fin août ou fin octobre (croix vertes) selon la transhumance ou non sur arbousier



¹ Anciennement appelé OTE (Observatoire technico-économique)
² UTH : Unité de Travail Humain

Répartition du temps de travail

	Travail en saison	Travail hors saison
Suivi des ruches, production	Élevage, production (trانشumances, récoltes, suivi des colonies)	Recherche des emplacements Nettoyage et désinfection du matériel
Commercialisation	Conditionnement des produits Livraisons importantes	Négociation des contrats Conditionnement des produits Livraisons faibles
Travail administratif et financier	Tenue du cahier de miellerie et du cahier d'élevage	Comptabilité et déclaration des ruches

Source : Réseau d'exploitations de références

- Travail réparti tout au long de l'année
- Le pic de travail a lieu de mars à mai : élevage de reines, création d'essaims, trانشumances, récoltes, suivi des colonies et commercialisation (Figure 1).
- Stock de produits conditionnés constitué hors saison de production. Ce stock peut être cependant limité par la capacité de stockage de l'exploitation. L'apiculteur doit continuer à conditionner et livrer les produits pendant la saison apicole.

Production et prix moyen de vente

Production

En moyenne, **5,1 tonnes de miel** sont produites chaque année, avec de fortes variations d'une année à l'autre, selon les conditions météorologiques, sanitaires et la localisation des ruchers. Les volumes de production des miellées sont également fortement variables selon les années.

Rendement annuel moyen (kg/colonie)	
Par colonie hivernée	24
Par colonie mise en production	36

Source : Réseau d'exploitations de référence entre 2013 et 2015

ATTENTION : Les rendements indiqués sont considérés pour un apiculteur ayant de l'expérience et une bonne maîtrise de ses colonies.

Prix moyens de vente en demi-gros (€ HT / kg)

	2013 ⁽¹⁾	2014 ⁽¹⁾	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽¹⁾	2017 ⁽²⁾	2018 ⁽²⁾
Miel de printemps	11,7	12,2	12,3	15,0	16,8	18,9
Miel de maquis de printemps	11,5	11,7	12,2	13,4	15,0	16,8
Miel de châtaigneraie	11,0	11,3	11,9	13,4	15,0	16,8
Miel de miellats du maquis	10,9	11,1	11,6	13,1	14,6	16,4
Miel de maquis d'automne	11,4	11,7	12,2	13,4	15,0	16,8

Sources : (1) Réseau d'exploitations de référence (2) AOP Miel de Corse

L'augmentation générale du prix du miel est principalement due à la diminution des productions et à la raréfaction de certains miels.

Commercialisation : 95 % en demi-gros (en pots aux magasins locaux, supérettes et magasins spécialisés)

Miels sous Appellation d'Origine Protégée (AOP Miel de Corse - Mele di Corsica).

Approvisionnement **toute l'année** et en particulier **pendant la saison touristique** (avril à octobre).

Certains apiculteurs vendent une partie de leur production en **direct**.

Certains vendent une partie de leur miel **en vrac** dans le cadre de la **filière de qualité Carrefour**.

Lutte contre Varroa

Stratégie régionale de lutte contre Varroa : l'ensemble des ruches sont **traitées après la miellée de miellat** début septembre.

En **conventionnel** : en alternant 4 années Apivar et 1 année Apistan.

En **Bio** : Apiguard ou Apilifevar.

Nourrissement

Peu de nourrissement en Corse : **1,3 kg** équivalent sucre* par colonie hivernée (en moyenne).

Nourrissement variable selon les conditions climatiques (exemple : en cas de sécheresse).

Le cahier des charges AOP Miel de Corse interdit de nourrir les colonies au moins 15 jours avant le début d'une miellée.

Renouvellement du cheptel : élément clé de la réussite des exploitations

Taux de pertes hivernales : **10-30 %** (variable)

Taux de renouvellement des reines : au moins **50 %** par an
100-110 essaims créés

Introduction de reines vierges ou fécondées produites sur l'exploitation

Taux de réussite des essaims : **80 %** (70 à 95 %)

Taux de réussite du greffage : **60 %** (50 à 80 %)

Renouvellement des cires

2 à 3 cadres/ruche renouvelés chaque année

65 kg de cire produite sur l'exploitation
Cire travaillée avec un cérificateur solaire sur place

Cire gaufrée à l'extérieur de l'exploitation

Bâtiments et matériel

Bâtiment d'environ 220 m² soit 1 m²² par colonie, dont :

- Zone d'extraction
- Zone de conditionnement
- Zone de stockage du miel (avec contrôle de la température et de l'humidité)
- Zone de stockage du matériel (sous abris, non fermé)

Matériel :

- **Trانشumance** : 4x4 + remorque (capacité de 60 ruches avec 1 hausse), grue
- **Miellerie** : extracteur 42 cadres, centrifugeuse, chariot élévateur, transpalette et pompe doseuse

*Les produits distribués pour le nourrissement glucidique des colonies n'ont pas tous des concentrations en sucres équivalentes. Un taux de conversion est utilisé pour obtenir une quantité en « kg équivalent sucre », il correspond au taux de concentration en sucres du produit.

Forces et faiblesses de l'exploitation

FORCES

- Marché diversifié et sécurisé
- Des productions bien valorisées grâce à l'AOP Miel de Corse et au tourisme
- Un système peu consommateur d'intrants (autonomie en cire, en élevage, peu de nourrissage)

FAIBLESSES

- Marché exigeant (gamme de miel et approvisionnement même en période de production)
- Une charge de travail importante entre avril et novembre (8 mois)
- Des résultats variables, un bon contrôle des stocks et des investissements est indispensable
- Système exigeant en élevage



Nous remercions les apiculteurs qui ont accepté de donner de leur temps pour aider la filière à acquérir des données de références sur le fonctionnement des exploitations apicoles professionnelles.



Répartition du produit brut et des charges

Le produit brut de l'exploitation : valeur des productions de l'exploitation (vendues ou stockées) et des éventuelles subventions d'exploitation.

Comme pour toute exploitation apicole, **la gestion des stocks** est très importante étant donnée la variation de la productivité d'une année à l'autre. Cette gestion permet d'assurer une **certaine stabilité entre les années**, à la fois en termes de gamme de miels proposés et de chiffre d'affaires. En effet, les apiculteurs doivent pouvoir fournir l'ensemble des miels Corse dès avril, début de la saison touristique à plusieurs endroits pour maximiser leur commercialisation. En Corse, l'achat de cheptel en dehors de l'île est interdit. La maîtrise de l'élevage apparaît indispensable pour assurer la pérennité de l'exploitation.

Figure 2 : Produit brut moyen de l'exploitation (71 550 €) hors subventions d'exploitation

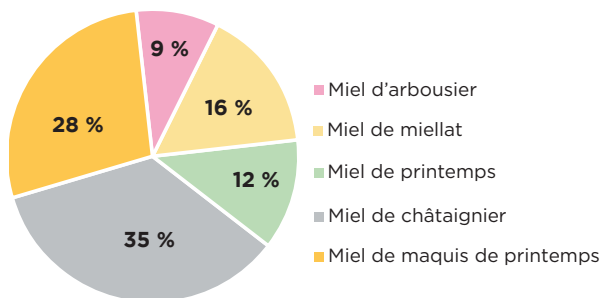
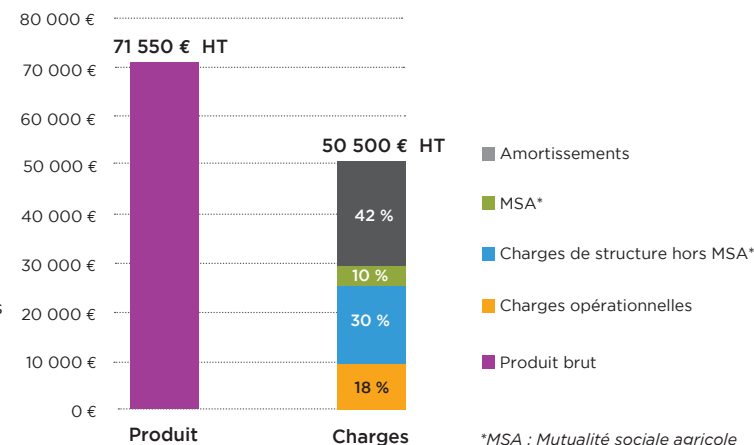


Figure 3 : Répartition du produit brut (hors subventions d'exploitation) et des charges de l'exploitation (hors frais financiers)



*MSA : Mutualité sociale agricole

Résultats économiques

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde entre le produit total et les charges opérationnelles et de structure.

Le résultat courant (RC) : solde entre le produit total et les charges totales. Il est un indicateur de la rentabilité de l'exploitation.

EBE = 42 400 €

RC = 20 950 €

L'EBE et donc le RC varient selon les conditions de l'année et les rendements en miel. En moyenne pour une « mauvaise » année, l'EBE peut être de 11 550 €, amenant ainsi à un RC négatif. Attention, les aides et les frais financiers ne sont pas pris en compte dans le calcul des résultats économiques.

Une version longue du document est disponible auprès des ADA, du GPGR, d'ADA France et de l'ITSAP.